



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La démarche Demain la Terre et le niveau 2 de la certification environnementale reconnus équivalents**

Cestas, le 7 avril 2015

**La Commission Nationale de la Certification Environnementale (CNCE) vient de donner un avis favorable à l'unanimité pour la reconnaissance au niveau 2 de la certification environnementale de produits cultivés dans le cadre de la démarche Demain la Terre.**

Placée auprès de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la CNCE s'est réunie le 1er avril sous la présidence d'un haut fonctionnaire au développement durable du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Cette reconnaissance concerne une partie du volet environnemental de la démarche Demain la Terre, l'un des trois piliers du développement durable qu'elle couvre. Avec ses 46 critères équitablement répartis avec les volets économique et social/sociétal, la démarche Demain la Terre va au-delà et vise à devenir la **référence de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en agriculture fruitière et légumière.**

Communiqué officiel du Ministère en charge de l'Agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/Certification-environnementale-exploitations-agricoles>

*L'Association Demain la Terre est un regroupement de producteurs de fruits et légumes engagés dans une démarche de développement durable. Créée en 2004, elle rassemble aujourd'hui 8 entreprises agricoles indépendantes de taille moyenne, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable. Ces producteurs de fruits et légumes sont désireux de créer l'agriculture de demain, une troisième voie entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Ils se sont pour cela dotés d'un outil commun qui est le Référentiel Demain la Terre reposant sur les trois piliers du développement durable. L'application de ce référentiel est contrôlée annuellement dans chaque entreprise par un organisme de contrôle indépendant.*

En savoir plus sur la démarche Demain la Terre :

[www.demainlaterre.org](http://www.demainlaterre.org)

[www.facebook.com/agriculturedemainlaterre](https://www.facebook.com/agriculturedemainlaterre)

Contact Presse :

Marc DE NALE, Directeur de l'Association

[marc.denale@demainlaterre.org](mailto:marc.denale@demainlaterre.org)

Tél : 09 83 70 61 49 – 06 62 94 10 88

---

DEMAIN LA TERRE - [www.demainlaterre.org](http://www.demainlaterre.org)

Association loi 1901 – N° RNA W691058864 – SIRET 483 533 428 00023 – TVA intracommunautaire n° FR22483533428

Correspondance : 4, boulevard Armand Praviel - 32600 L'Isle Jourdain – Tél. +33 (0)9 83 70 61 49

Siège social : 8, chemin du Pot-au-Pin – F-33610 Cestas